



Prévention / Sécurité / Qualité de vie au quotidien des Juvignacois

## Marches exploratoires 2023 - Quartier des Constellations - Juin 2023

### Contribution des marcheurs / arbitrages de la Municipalité

## LE CHEMIN « THOMAS SANKARA »

Les contributions recueillies lors des marches exploratoires et des échanges avec les marcheurs mobilisés		Les arbitrages de la Municipalité			
		Déjà en place	Va être réalisé	Va être étudié	N'est pas retenu
Rendre l'itinéraire ludique	<p>« Le chemin Thomas Sankara étant très long, il serait bien de penser des installations permettant un découpage visuel et ludique des secteurs (bacs avec permis de végétaliser, marelles au sols, fresques, ...) »</p> <p>« Installer des modes d'accès ludiques le long du chemin permettant d'arriver plus rapidement à l'école Nelson Mandela notamment en aménageant la pente actuelle qui borde le chemin et dont l'accès est empêché par une barrière en bois (toboggan, pente douce pouvant être empruntée en poussettes, trottinettes, skateboard, ...) / Ajouter un accès ludique à côté des escaliers (corde pour grimper, petit mur d'escalade, ...) »</p> <p>« Ajouter des arbres fruitiers sur le chemin ».</p> <p>« Peindre l'escalier en couleurs ».</p> <p>« Ajouter des dessins au sol pour égayer le chemin et permettre aux habitants de mieux se repérer sur le chemin (y compris les enfants) »</p>	<p>Dans le cadre de ses réflexions en faveur de la <b>ville relationnelle</b> (ville des relations humaines), JUVIGNAC plaide pour la ludification de l'espace public, notamment des itinéraires du quotidien, notamment empruntés par les enfants.</p>		<p>Le réaménagement ludique du chemin sera étudié.</p>	
Améliorer l'éclairage et la visibilité nocturne	<p>« Ajouter des lampadaires sur le chemin » / « Installer un lampadaire supplémentaire sur le chemin au niveau de la barrière en bois ».</p> <p>« Ajouter des bandes réfléchissantes rugueuses le long du chemin, permettant une meilleure visibilité la nuit. »</p> <p>« Installer des éclairages au sol. »</p> <p>« Installer des lumières sur les marches des escaliers ou des bandes antidérapantes et lumineuses ».</p> <p>« Optimiser l'éclairage dans le grand tournant après les escaliers ».</p> <p>« Réparer plus régulièrement les lampadaires cassés (Par exemple, le lampadaire 50 4019 A est cassé) ».</p>	<p>Le chemin de Sankara est éclairé dans sa totalité.</p>	<p>Le matériel vandalisé (verrines cassées qui ne nuisent pas au fonctionnement) a été commandé (délai de livraison environ 8 semaines).</p>	<p>Le renforcement de l'éclairage public et la pose de matériel réfléchissant facilitant les déplacements nocturnes seront étudiés.</p>	
Sécuriser les usagers	<p>« Mettre des bornes d'appel d'urgence sur le chemin ».</p>	<p>06 14 63 67 37</p> <p>C'est le <b>numéro à composer</b> pour contacter 7j/7 et 24h/24h, la patrouille de la police municipale de JUVIGNAC.</p>			<p>Les coûts associés au déploiement de bornes d'appel d'urgence (outre l'investissement initial pour l'achat et l'installation des bornes) sont trop élevés et donc inaccessibles pour JUVIGNAC (maintenance, frais de personnel, formation).</p>
Sécuriser l'itinéraire	<p>« Sécuriser le chemin notamment en diminuant les différences de niveaux entre le chemin bétonné et les côtés, pour permettre une déambulation sur le chemin sans danger pour tous les habitants y compris les enfants et les personnes à mobilité réduite ».</p> <p>« Afin de prévenir de la chute des pierres et gros cailloux sur le chemin, installer des filets sur les pentes derrière les habitations pour éviter les éboulements sur ce secteur ».</p> <p>« Repenser les aménagements sur le chemin pour permettre une meilleure évacuation des eaux de pluie ».</p> <p>« Sécuriser l'escalier en ajoutant des barrières sur les côtés pour prévenir les chutes des enfants sur le côté ».</p>			<p>Des investigations seront conduites afin de vérifier la sécurité du chemin et de l'escalier.</p>	<p>Il n'existe pas de risque de chutes de pierre.</p>



	« Pallier de manière durable aux trous dans les clôtures le long du chemin ».	Le « trou » dans le grillage correspond à des itinéraires « sauvages » que la ville a fait le choix d'aménager.	Un escalier métallique sera construit en 2024 à cet endroit pour sanctuariser les habitudes des piétons.			
Améliorer la propreté et l'entretien	« Installer des poubelles avec davantage de contenance le long du chemin ».		Des poubelles (potentiellement ludiques) seront implantées le long du chemin.			
	« Ajouter des poubelles en bas et en haut des escaliers ».					
	« Installer des « toutounettes » (à l'entrée, au milieu et à la fin du chemin) car il y a beaucoup d'excréments sur le chemin et sur les côtés ».	Sortir régulièrement son chien permet de contribuer au <b>bien-être physique et mental</b> de son propriétaire.  Le chien en devient moins exposé à divers problèmes comportementaux : destruction, anxiété, fugues, aboiements excessifs, ...  Cependant, la <b>grande majorité des « toutounettes »</b> déployées par la ville depuis 4 ans, sont soit <b>détériorées</b> , ou bien systématiquement <b>vidées de leurs sacs</b> destinés à recueillir les excréments.		Ce constat conduit la Ville à réfléchir à une campagne de sensibilisation des maîtres, les invitant à <b>sortir promener leur animal de compagnie avec un sac en poche</b> et une bouteille d'eau afin de rincer l'urine de leur chien.		
	« Prévoir un nettoyage plus régulier du chemin ».	Le nouveau contrat de nettoyage urbain mis en place par la métropole depuis le mois de juin 2023 prévoit un <b>piquage quotidien des espaces verts</b> , une évolution de nature à améliorer la qualité de service.				
	« Enlever les tuyaux, qui sont sur le côté des escaliers, et qui semblent inutilisés ».		Si ces tuyaux d'arrosage ne sont effectivement plus utiles, ils seront retirés par les équipes de la Métropole, compétente.			
	« Entretien plus régulièrement la végétation, notamment pour éviter la prolifération des ronces sur le chemin ».		Les équipes espaces verts de la Métropole ont été sensibilisées.			
Faciliter les séjours	« Installer des bancs avec dossiers permettant de faire des pauses sur le chemin ».	Dans le cadre de ses réflexions en faveur de la <b>ville relationnelle</b> (ville des relations humaines), JUVIGNAC plaide pour le déploiement de bancs dans l'espace public.	Des bancs supplémentaires vont être implantés.			
	« Changer les bancs en haut des escaliers afin d'en installer des plus colorés, originaux et ludiques ».	Les bancs facilitent les micro-séjours, les relations humaines et le lien social.				
Promouvoir les mobilités actives (marche, vélo)	« Prévoir une pente douce à côté des escaliers permettant la descente pour les vélos, les trottinettes, les poussettes et les personnes à mobilité réduite. En attendant cette installation, indiquer sur un panneau que cet accès est un accès escalier uniquement ».			Il existe des rails spécifiques qui s'installent sur les marches des escaliers afin de permettre aux prioritaires de vélos de remonter ou descendre plus aisément l'escalier. La ville étudiera la possibilité d'équiper cet escalier.		
	« Prévoir un tracé de la piste cyclable sur le chemin. »	La largeur du chemin ne permet pas de créer une voie cyclable.  Selon le Code de la Route, cet itinéraire emprunté par les vélos et les piétons est une « <b>voie verte</b> ».	La signalétique rappelant le statut de l'itinéraire sera renforcée.			
	« Installer un panneau indiquant les espaces partagés piétons-vélos ».					
	« Sécuriser les tournants sur le chemin qui ne permettent pas actuellement aux vélos de circuler sans descendre quand ils croisent un piéton ».			Une étude technique sera lancée afin de vérifier la faisabilité de ces demandes, au demeurant légitimes.		
	« Aménager la partie du chemin qui mène à la route et qui permet de rejoindre le parc Saint Hubert. »					
	« Interdire le chemin aux motos ».	Le chemin est d'ores et déjà interdit aux motos. Le renforcement de la signalétique pour affirmer le statut « voie verte » de l'itinéraire servira également de piqure de rappel aux conducteurs de motos et scooters.				



	<p>« Aménager des raccourcis tout au long du chemin » / Il faut penser des raccourcis pour tout le monde car souvent les personnes en fauteuils roulants et les poussettes ne peuvent pas prendre les raccourcis ».</p>				<p>L'accessibilité universelle est un vrai défi de société que JUVIGNAC s'emploie à relever peu à peu, au gré des opportunités, sur les itinéraires principaux.</p> <p>Les « raccourcis » ne sont pas au programme !</p>
Se désaltérer chemin faisant	<p>« Installer sur le chemin, une ou deux fontaines d'eau potable ».</p>				<p>Les fontaines nécessitent un raccordement au réseau d'eau potable ce qui induit des coûts de travaux conséquents.</p>
Améliorer la signalétique	<p>« Installer un plan du quartier sur le chemin Thomas Sankara (au niveau des escaliers ou au début par exemple) »</p> <p>« Installer un panneau en haut des escaliers qui indique l'accès à l'école, la place du soleil, ... »</p> <p>« Ajouter un fléchage indiquant l'école Nelson Mandela ainsi que le centre de loisirs au début du chemin (départ derrière la place du soleil). »</p>		<p>La ville entend déployer en 2024, une <b>signalétique indiquant les temps de trajets à pied</b> et les principes destinations (attracteurs).</p>		
Sensibiliser tous les usagers	<p>« Installer des panneaux pédagogiques sur le chemin qui expliquent la faune et la flore présentes et qui sensibilisent aux bons réflexes à avoir face à certains animaux (comme les sangliers par exemple).</p> <p>« Installer des panneaux sensibilisant au geste citoyen de jeter dans une poubelle ».</p>			<p>Développer l'éducation et la sensibilisation à la biodiversité urbaine dans l'espace public en implantant une signalétique pédagogique adaptée.</p>	
	<p>« Sensibiliser les personnes au fait de tenir en laisse leurs chiens sur le chemin et plus particulièrement aux abords de l'école ».</p>	<p>Un arrêté municipal impose que les <b>chiens soient tenus en laisse en toute circonstance et sur tout le territoire communal.</b></p>	<p>Rappeler par une signalétique adaptée cette règle d'usage et expliquer le sens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Protéger les autres personnes</b> et les autres animaux</li> <li>- <b>Mieux le contrôler</b> et éviter qu'il ne se précipite sur les autres.</li> <li>- <b>Prévenir les accidents</b> de la circulation ; un chien qui court librement pourrait courir sur la route et causer un accident.</li> </ul>		